Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 50 (1988)

Heft: 9

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

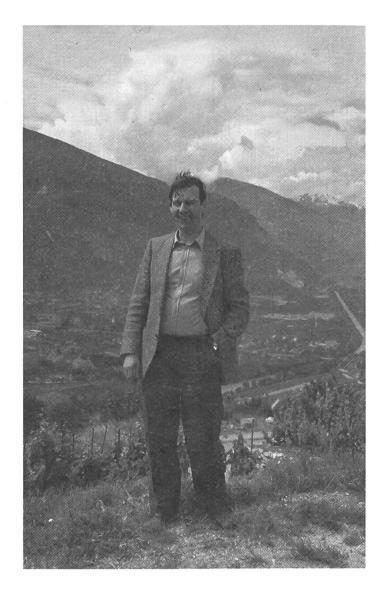
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

«Réussir ensemble»

Il va de soi que l'association suisse pour «l'équipement technique en agriculture» représente de par sa tradition les intérêts des proprétaires de tracteurs et se trouve donc en meilleure compagnie dans les exploitations du Plateau que dans celles des régions de montagne. Par ce changement de dénomination, en revanche, le cadre plus large témoigne du profit de l'agriculture toute entière et dans toutes les régions. Regardons seulement le volet qui permet la procuration de téléphériques militaires et dont un numéro récent proposait l'historique sous la rubrique «TA-Spécial». En présence de conditions topographiques difficiles, les téléphériques servent à transporter des marchandises, voire même des personnes. Transporter signifie également motiver et animer et ce sont également les objectifs de «l'Ass. suisse pour le service aux régions et communes» (SEREC). Au cours de l'entretien qui suit avec Philippe Chauvie, directeur de SEREG, nous présentons une organisation qui jouit en Suisse romande d'un certaine popularité et qui veut renforcer sa présence en Suisse alémanique.

Philippe Chauvie, directeur du Service régions-communes (SEREC): «Les problèmes des régions périphères ne sont pas différents qu'ils soient en français ou en allemand. Il est donc tout à fait logique que nous proposions nos services dans toute la Suisse.»



TA: Le service régions-communes (SEREC) est une institution de la Suisse romande dont les points forts se situent au Tessin et en Romandie. Quelles sont les racines de cette institution?

Philippe Chauvie: Du point de vue géographique, la SEREC a ses racines effectivement plutôt en Romandie. Son siège se trouve en Valais et elle a des tâches multiples dans ce canton. Elle est, en outre, représentée par des secrétariats régionaux dans le Tessin (Malcantone) et

dans le Canton de Vaud (Pays d'Enhaut). La SEREC a été récemment chargée d'élaborer des concepts de développement pour la région d'Oron et la région de Payerne. En Suisse alémanique la SEREC n'est pas encore officiellement représentée, mais entretientdes relations amicales avec des groupements dans diverses régions, aussi en montagne.

Le groupe de conseillers et d'animateurs de la SEREC à trouvé ses racines spirituelles à l'Institut d'économie rurale de l'EPFZ, dirigé par le Professeur Jean Vallat. Son idée était de considérer globalement les problèmes de l'agriculture en régions de montagne et périphères et en tant que partie de la collectivité publique et de la vie d'une région toute entière.

Le Service Régions-communes avec siège à Vissoie VS a été fondé en 1982 et a trouvé un vaste champ d'activité suite à la loi féd. sur l'aide en matière d'investissements LIM dans les régions de montagne. La SEREC prévoit l'élaboration de programmes régionaux de développement et a, pour ce faire, élaboré des méthodes qui permettent de recenser judicieusement les problèmes d'une commune ou de toute une région pour ensuite proposer des projets et des idées constructives.

TA: Quels objectifs la SEREC poursuit-elle?

P. Chauvie: Dans notre travail, il est important que nous ne nous limitions pas seulement aux questions économiques et technique, mais que nous tenions compte de façon majeure des circonstances sociales et écologiques. Notre activité ne doit pas produire quelque dépendance que ce soit. Nous mettons à disposition notre «savoirfaire» en matière de comptabilité communale, pour des questions de planification, des expertises agricoles etc., mais nous voyons notre rôle plutôt en tant que «catalyseurs» et contribuons à trouver un consensus entre opinions divergentes et proposons des solutions et des perspectives adaptées à chaque situation. Le cas du Val d'Hérens illustre notre travail car dans les quatre communes de Mase, Nax, Vernamiège et St-Martin les opinions s'affrontent violemment entre un projet de promotion communal pour stopper l'hémorraghie inquiétante de la population et le souci de la sauvegarde du paysage, de sa végétation et de sa faune. «Réussir ensemble» voilà en abrégé ce que nous tentons de faire sous le titre «Animation».

TA: La SEREC et-elle une organisation paysanne?

P. Chauvie: Non, pas du tout! Ce qui ne veut pas dire que l'agriculture n'est pas un souci pour nous, bien au contraire. Mais prenons le Val d'Anniviers, où je vis. Les recettes émanant de l'agriculture ne se chiffrent plus qu'à 2,5% de tous les revenus, c'est la raison pour laquelle le regard doit se poser clairement sur l'ensemble. Mais il va de soi que ce pourcentage minime n'est pas à mettre en relation

avec la valeur inestimable de l'agriculture pour les soins et la colonisation de la vallée. Avec la création des étables dénommées «en consortage» on a, par exemple, réussi à garantir une exploitation minimale, donc éviter le délaissement. D'ailleurs, il a été possible de réduire la double charge des familles d'agriculteurs-ouvriers et assurer la

Pas de liaison avec le vallon de Réchy:

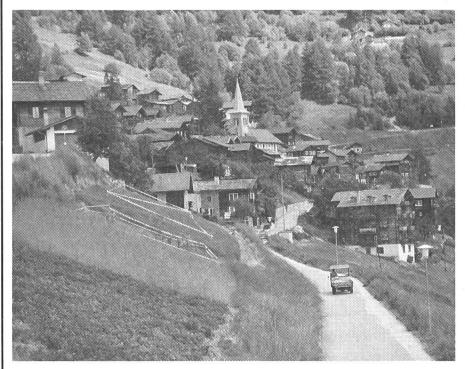
La Navisance draine le Val d'Anniviers qui s'étend en direction sud jusqu'au cîmes de 4000 m des alpes valaisannes. La Borgne se jette dans le Rhône près de Sion et assèche le Val d'Hérens. Entre ces deux vallées, se trouve le «Vallon de Réchy» qui jouit de la protection de la Confédération pour son paysage unique avec sa riche palette de flore et de faune alpine.

L'ouverture au tourisme avec des remontées mécaniques pour le ski et des téléphériques reliant Grimentz dans le Val d'Anniviers et le Val d'Hérens pourrait être la bouée de sauvetage pour les quatre communes de montagne Nax, Mas, Vernamiège et St-Martin qui sagrippent au-dessus de la rive droite de la Borgne pour stopper l'hémorrhagie démographique. Les organisations en faveur de la protection de la nature on annoncé leur ferme opposition à ce projet étant donné qu'il serait alors indispensable de traverser le Vallon de Réchy. Dans le rapport annuel de la SEREC, on y lit ceci:

«D'un commun accord les parties ont décidé un moratoire d'une année en ce qui concerne le dépôt de nouvelles demandes. Un groupe baptisé «Réussir Ensemble» et regroupant tous les partenaires a été créé et s'est fixé pour objectif d'élaborer un plan de développement prenant en compte aussi bien les intérêts économiques des communes et de leurs habitants que les intérêts écologiques de vallées ayant une importance nationale. Le groupe s'est approché du SEREC pour fournir un appui à cette entreprise difficile. Dans une première phase, une vingtaine d'entretiens et trois séances du groupe ont permis de mettre en évidence les éléments de convergence et les points conflictuels. Sur cette base les deux organismes vont tenter, avec un bureau spécialisé dans les études d'impact, de définir les options possibles de développement aussi bien en ce qui concerne les activités liées aux sports d'hiver que les alternatives possibles à ce type de développement conventionnel. Le groupe «Réussir Ensemble» aura un rôle capital à jouer, car c'est sur lui que repose le succès de l'opération. A part les études techniques, une large place sera donc réservée au travail d'animation.»

Actualités

À la recherche de vacanciers «différents»



Les habitants des communes de Nax et Vernamiège (image) Mase et St-Martin ne peuvent pas vivre uniquement de la beauté du paysage. Mais: le ski est-il encore un marché extensible en considérant la ronde des stations d'hiver valaisannes réputées dans le monde entier? Les promoteurs du tourisme ne devraient-ils pas miser plutôt sur la carte du tourisme «doux»?

La présentation du groupe d'animateurs décrite dans l'interview accordée par P. Chauvie ainsi que la description des entretiens très animés dépasseraient le cadre d'un journal technique agricole. Mais ils sont symptomatiques, car à la longue, les problèmes ne peuvent plus être considérés à partir d'un seul angle, que ce soit du point de vue agricole et économique, d'une part, ou du point de vue écologique et protection de la nature, d'autre part. Au lieu de lutter avec une attitude défensive, il faut chercher le dialogue; au lieu de se faire des ennemis, il s'agit de trouver des partenaires prêts à porter une part de responsabilité. –

Pour ce projet valaisan, la SEREC a essayé de s'employer dans le rôle de médiatrice pour arriver à un consensus acceptable pour les deux parties.

Pour l'heure, cette tentative doit être considérée comme échec, étant donné qu'une organisation pour la protection de la nature (WWF) refuse catégoriquement la liaison entre les deux vallées mais aussi par le manque d'enthousiasme pour toute innovation en direction des nouvelles formes de tourisme utilisant la ligue pour la protection de la nature comme lien vis-à-vis d'un grand potentiel «d'autres» vacanciers. Les signes étant pour le moment peu favorables, aucune liaison n'est actuellement possible ni dans la nature, ni entre les uns et les autres.

continuité de la race Ehringer, gloire de bon nombre de familles anniviardes. Une étable en consortage appartient en général à plusieurs propriétaires de bétail. Ceux-ci engagent – comme pour une exploitation sur l'alpe – un vacher-trayeur, mais sont obligés à fournir le fourrage d'hiver dans la proportion de leurs propres animaux. Par ailleurs, ils gagnent leur pain dans l'artisanat ou le secteur services.

TA: Comment fonctionne la collaboration avec les autres organismes en montagne? La SAB qui poursuit des objectifs semblables pourrait se charger de quantité de ces tâches.

Ph. Chauvie: J'aimerais relever que la collaboration entre les différentes organisations est excellente. Pour ne citer qu'un exemple, le directeur de la SAB, Jörg Wyder, fait partie du comité de la SEREC. Pour bon nombre de quetions on pourrait s'imaginer un cheminement commun, par exemple dans le domaine des coopératives de construction. D'autre part, la SAB qui représente les intérêts des régions de montagne, a effectivement une dimension politique alors que la SEREC s'occupe des questions concrètes du développement régional.

En ce qui concerne la forme du service, nous mettons l'acent sur une structure décentralisée, qui, à notre avis, permet le contact et la confiance nécessaires à toute activité fructueuse avec la population de la région. Voilà ce qui explique nos différents bureaux régionaux.

TA: Comment la SEREC est-elle financée?

P. Chauvie: Le nom SEREC englobe une société à l'image de

Organes de la SEREC

Comité

Président:

Georges Marietan, Secrétaire régional du Chablais Monthey – Champery

Vice-Président:

Theo Maissen, Secrétaire régional Surselva – llanz

Membres:

Bernard Beuret, Directeur Ecole d'Agriculture Courtemelon – Courtetelle

Tiziano Chiesa, Chef de l'office des régions de Montagne du Tessin – Bellinzone

Paul Messerli, Professeur, Institut de géographie Université de Berne Markus Stadler, Chef du service cantonal des finances – Altdorf

Erwin Stucki, Directeur du Centre d'études rurales, montagnardes et de l'environnement (CERME-IER/-EPFZ) – Château-d'Œx

Jean Vallat, Professeur, Institut d'économie rurale EPFZ – Les Rappes/Martigny

Jörg Wyder, Directeur du groupement suisse pour la population de montagne (SAB) – Brugg

l'art. 60 ff CC. Les contributions des membres s'élèvent au total entre 10'000.- à 12'000.francs. D'autres revenus sont les cours organisés par nos col-

Membres de la SEREC

Cantons:

Valais, Vaud, Tessin,

Regions:

Einsiedeln, Surselva, Malcantone, Pays-d'Enhaut, Vallée de Joux, Goms, Sierre, Martigny, Chablais Valaisan, Valle di Muggio, Jura – Bienne, Valle di Lugano, Tre Valli, Sense

Communes: 29

Bureau, Associations, Instituts: 13

Membres individuels: 44

laborateurs. Pour le reste, nous cherchons – à l'image d'une entreprise privée – des mandats de conseillers dans les domaines qui nous sont familiers. Les tarifs différent en relation avec la situation financière de la commune.

TA: La SEREC poursuit l'objectif d'offrir ses services par la suite davantage en Suisse alémanique. Comment y parvient-elle?

P. Chauvie: Vous êtes d'accord avec moi que les problèmes des régions périphères ne sont pas différents qu'ils soient français ou allemands. Il est donc tout à fait logique que nous offrions nos services dans toute la Suisse ce qui ne date pas de hier, mais a eu lieu dès la création de notre société. Les difficultés éventuelles se situent effectivement au niveau de la langue. L'élément suisse-alémanique et pourtant bien représenté dans notre comité. Signalons ici à ce sujet que notre assemblée des délégués aura lieu cette année les 29 et 30 septembre à Weinfelden TG.

Nous avons en outre l'intention d'ouvrir un bureau régional en Suisse alémanique. Le lieu prévu sera probablement la centrale de vulgarisation agricole Lindau ZH. On y traite déjà des questions analogues ce qui permettra d'échanger des expériences et d'attaquer ensemble divers projets. Zw.

Nouvelle revue agronomique en Suisse

Le premier numéro de «Landwirtschaft Schweiz» (juin 1988) vient de sortir de presse. Imprimée près de Lausanne, cette publication permet désormais aux stations fédérales de recherches sur la production ani-(Grangeneuve/FR), male recherche laitières (Liebefeld/ BE), de recherches agronomigues »Zurich-Reckenholz), de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture (Wädenswil/ZH), de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (Tänikon/TG), ainsi qu'à différents instituts de l'EPFZ, de mettre en valeur les travaux entrepris en leur sein. Le directeur et rédacteur en chef de la novelle publication, M. Michel Magnenat, assume déjà la direction de la Revue suisse d'agriculture, et de la Revue suisse de viticulture, arboriculture et horticulture, mises en œuvre à la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins.

La recherche agronomique suisse dispose désormais de véhicules de communication scientifique et technique dans les deux pricipales langues nationales.

«Landwirtschaft Schweiz» paraîtra onze fois par année; il est tiré à 12'000 exemplaires. La présidence du comité scientifique est assumée par M. H. Schneeberger, directeur de la station fédérale de Grangeneuve. Plusieurs Romands font partie du comité de rédaction.

C'est l'AMTRA/Association pour la mise en valeur des travaux de la recherche agronomique, Changins-Nyon, qui édite les revues en français et en allemand. (cria) Actualités TA 9/88

La Suisse accueille l'Europe pour parler des communautés rurales

Poursuivant quatre objectifs (économique, stratégique, écologique, social), l'agriculture suisse contribue à maintenir vivantes les communautés rurales à travers une politique conduite dans la perspective de maintenir tant en plaine qu'en montagne une population paysanne forte parce que active, viable et compétente, a déclaré en substance le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à l'ouverture du symposium organisé dans le cadre de la Campagne européenne pour le monde rural (Châteauneuf/VS, 4-7 juillet 1988) par le Conseil de l'Europe et l'OFAG, avec le concours des autorités valaisannes.

En Europe plus particulièrement, l'agriculture et ses structures portent le poids de l'histoire, qu'on ne saurait galvauder au nom de principes purement économiques défendus par certains pays de relative jeunesse. Si Victor Hugo pouvait encore dire, il y a un peu plus de cent ans, que «Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement», qu'en dirait-il aujourd'hui alors qu'un faible 6 pourcent de la population active se voue encore à la l'agriculture. Ce pourcentage ne représente que 190'000 unités de main-d'œuvre, réparties dans quelque 60'000 entreprises exploitées à titre principal 50'000 à temps partiel. Ces dernières représentent toutefois un apport capital au maintien de la vitalité des communautés rurales, même si les règles de l'efficience dans l'engagement des facteurs de production ne sont que partiellement respectées, a relevé M. Piot.

La sauvegarde de la vitalité des communautés rurales ne sera donc pas assurée à long terme par de seuls transferts pécuniaires, mais bien plutôt par l'existence de possibilités supplémentaires d'acquisition de revenus par la création d'emplois soit à plein temps, soit à temps partiel. Ainsi, l'agriculture, l'artisanat et les services peuvent se retrouver, se combiner pour créer et faire vivre des entités locales ou régionales économiquement et culturellement solides. L'agriculture seule ne peut supporter le poids de ce développement, et c'est pourquoi la présence active des autres secteurs économiques et l'aide de l'Etat est indispensable à la réussite. Un soutien accru des exploitations à temps partiel

reste inscrit dans la politique agricole suisse, qui pourra ainsi apporter sa pierre à l'édifice, a souligné le directeur de l'OFAG.

J'aimerais confirmer toute l'importance que nous attribuons aux mesures de la politique agricole dans la sauvegarde des communautés rurales. Nous sommes disposés à les renforcer encore, tout en sachant que, dans l'initiative personnelle et le sens de la solidarité des intéressés, il sera difficile d'agir valablemet depuis l'extérieur. Les encouragements de l'Etat doivent donc garder un caractère subsidiaire et s'ajouter aux bonnes volontés locales.

Faire jaillir l'enthousiasme, coordonner les initiatives, soutenir les propositions concrètes en écartant les utopies: des actions auxquelles nous ne saurions nous soustraire. C'est dans cet esprit que nous entendons œuvrer dans le futur, a conclu Jean-Claude Piot. (cria)

Sécurité des produits phytosanitaires: les pictogrammes à la rescousse

agr - De tout temps, l'industrie agrochimique n'a cessé de recommander la prudence et la sécurité dans le maniement des produits phytosanitaires. Pour améliorer encore le niveau de sécurité, les spécialistes ont eu l'idée de créer une série de pictogrammes. Ceux-ci, placés bien en évidence sur les emballages et les récipients, fournissent des indications importantes aux utilisateurs de produits phytosanitaires. On attend de ce mode d'indication visuelle des effets durables sur le niveau général de sécurité, notamment dans les pays du Tiers Monde où le taux d'analphabétisme est encore élevé.

L'efficacité de ce système de dessins figuratifs, prêt à être appliqué, a fait l'objet d'essais approfondis menés en collaboration avec la FAO, organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La Conférence internationale de l'industrie agrochimique (GIFAP), dont le siège est à Bruxelles et qui coordonne le projet, recommande la mise en application de

celui-ci dans les plus brefs délais.

Les pictogrammes indiquent les règles fondamentales qu'il convient d'observer pour assurer le maniement le plus sûr possible des produits phytosanitaires. Parmi les mesures instamment recommandées: un en-

treposage adéquat et sûr, le port d'habits spéciaux de protection, le nettoyage des mains et des outils. Les dessins stylisés figurent également un certain nombre de précautions à prendre pour protéger l'environnement et en particulier les animaux vivant en liberté.

34'000 francs par heure

AEAI. L'année dernière, les assurances immobilières cantonales ont indemnisé des dommages incendie et éléments naturels pour un montant de 294 millions de francs. Cela représente 34'000 francs par heure, été comme hiver, jour et nuit...

A la fin de 1987, les 19 assurances immobilières cantonales assuraient 1,8 millions de bâtiments avec une valeur d'assurance de 897 milliards de francs. Plus de 14'000 cas d'incendies et 24'000 dommages éléments naturels ont été liquidés l'année dernière, le montant des dommages s'élevant à 294 millions de francs. Les assurances immobilières de droit public ont à nouveau voué une attention particulière à la prévention et à la lutte contre les dommages. Plus de 120 millions de francs ou près de 20% des recettes de primes ont été investis dans la prévention. Les assurances immobilières cantonales assument là une importante tâche d'intérêt public. En dépit d'efforts importants, les incendies faisant des victimes ou portant atteinte à l'environnement ne pourront être entièrement évités.

Les dommages incendie, qui représentent un montant de 196

millions de francs, se situent dans la moyenne des dernières années. Il n'y a heureusement pas eu de catastrophe avec de nombreuses victimes ou des nuisances durables pour l'environnement. Le dommage le plus important s'est produit à Dielsdorf ZH, où un incendie nocturne d'origine inconnue s'est déclaré dans un grand centre sportif. Les dommages immobiliers se sont élevés à eux seuls à plus de 4 millions de francs.

Lors de l'assemblée des délégués de l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEAI) à Herisau, le président, Monsieur Peter Haller, a aussi rappelé qu'un incendie sur quatre est dû

à la négligence et que les incendies criminels occasionnent environ 20% de l'ensemble des dommages.

La branche éléments naturels accuse à nouveau un très mauvais résultat pour l'ensemble de la Suisse. Les dommages se sont élevés à 98 millions de francs. Cette évolution défavorable est due surtout à d'importants dommages à la suite d'inondations dans les cantons de Berne et des Grisons. Le bilan est toutefois plus lourd au Tessin, en Uri et au Valais, cantons sans assurance immobilère de droit public. Par ailleurs, des voies de communication et des cultures ont été endommagées un peu partout en Suisse.

Le fort accroissement, ces dernières années, des dommages dus aux inondations grève lourdement les assureurs de choses. Pour le moment, il n'est pas certain que cette tendance nette à la hausse soit uniquement imputable aux changements structurels et aux modifications intervenues dans la construction. Nombreux sont aussi ceux qui voient dans les altérations météorologique la cause principale de ces graves inondations.

Union Suisse du Métal (USM): Avec élan vers l'avenir

L'USM a tenu son Congrès annuel à Crans-Montana, en présence de 500 membres et invités. Il fut empreint de la volonté de maîtriser l'avenir avec élan.

A partir du 1.1.1989, de nouveaux statuts permettront à l'Union de saisir et de résoudre les problèmes de l'avenir de manière plus efficiente et plus conforme aux besoins.

Dans son discours, M. le président central Ernst Weber, Wetzikon, a repris la question de la formation et du perfectionnement professionnels, vitale pour les associations artisanales et leurs membres: Il s'agit, avec Actualités TA 9/88

tous les moyens dont nous disposons, de veiller à ce que la red'apprentis nécessaire continue à être assurée dans nos professions. Le perfectionnement devant conduire à la maîtrise est aujourd'hui en plein essor. Les nouveaux développements et exigences technologiques demandent des ingénieurs spécialisés dans la technique de la construction métallique. La «période de validité du savoir» s'écoule à un rythme de plus en plus accéléré. Il est donc d'une nécesité fondamentale de redéfinir la substance de notre formation actuelle et d'évoluer en tenant compte des facteurs suivants: développement de la personnalité, encouragement de la motivation personnelle et de la volonté de travail.

Le président central a fait un exposé criconstancié de la situation économique dans les branches de l'USM: actuellement il existe une haute conjoncture. Bien qu'à courte échéance les perspectives économiques soient bonnes, M. Weber a mis les personnes présentes en garde contre l'extension incontrôlée de la capacité de production. Il faut, aujourd'hui, ne pas dépasser la mesure et se montrer prévoyant.

M. Peter Clavadetscher, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, s'est attardé sur les rapports de la Suisse avec la CE: la réalisation d'un marché commun est une dure réalité. Pour les raisons ayant trait au régime de notre pays et d'ordre politico-économique, il ne peut être question pour la Suisse d'une entrée formelle dans la Communauté Européenne. Avec des moyens appropriés, il nous faut cependant veiller à ce que la Suisse ne soit pas entièrement exclue du marché intérieur de la CE.

L'évacuation de notre industrie et de notre artisanat vers des pays de la CE n'est pas le bon moyen pour y arriver, mais, par la conclusion de traités opportuns, nous maintenons le prix de notre renoncement à entrer à la CE au plus bas niveau possible. M. Clavadetscher s'est également exprimé sur les immenses problèmes du domaine politique qui seront à résoudre à l'avenir. La question du développement de notre AVS est d'une importance capitale du point de vue politico-social. Mais l'initiative «Ville-campagne», sur laquelle nous aurons à nous déclarer le 4.12.88, l'est également. L'idée, propagée par bien des milieux. prétendant que les problèmes peuvent être résolus avec la sortie de prescriptions légales de plus en plus nombreuses, est terrifiante. L'effort personnel est indubitablement le meilleur moyen pour résoudre les problèmes qui se présentent, sans porter préjudice à notre systeme constitutionnel.

La revue des produits

Le tracteur Fiat 65-66 DT testé par la FAT



Ce nouveau type de tracteurs se classe dans la catégorie des «legers». Il présente un rapport poids/

puissance de 37,7 kg/CV pour le modèle normal et de 42,9 kg/CV pour le 4 roues motrices. Bien que d'une puissance appréciable, son poids est relativement faible et a de ce fait l'avantage de ménager le sol. La puissance du moteur représente un élément important lors des tests d'un tracteur; 65 CV sont indiqués sur le prospectus du 65-66 DT. Les tests de la FAT donnent le résultat très favorable de 60,8 CV à la prise de force. Si la puissance est mesurée à 549 min-1 de la prise de force, il reste toujours 59,9 CV à disposition.

L'augmentation du couple exprime en quelque sorte la souplesse du moteur. Une forte augmentation se traduit par une bonne puissance même à régime reduit. Les 24% d'augmentation mesurés lors du test dépassent de loin la valeur moyenne. Il faut rajouter que cette valeur est obtenue à 52% du régime nominal, autrement dit à mi-gaz.

Avec moins de changements de vitesses, une très bonne adaption de la vitesse et une consommation réduite: voilà les avantages de poids de ce nouveau tracteur.

Bucher-Guyer SA, Niederweningen